



Défendre et reconquérir la Sécurité Sociale et notre système de protection sociale, c'est se battre pour le retrait du pacte de responsabilité et contre la loi santé que veut faire voter le Gouvernement !

La Sécurité Sociale, pilier de notre système de protection sociale, est l'objet d'attaques incessantes du patronat et du gouvernement.

Les droits des salariés et des retraités sont remis en cause, tant du point de vue de l'assurance maladie que de la retraite ou de la politique familiale. Il en résulte toujours plus de difficultés pour se soigner, vivre décemment sa retraite, élever ses enfants...

La Sécurité sociale qui protège d'ordinaire des risques et aléas de la vie, et permet normalement d'aborder une nouvelle phase de la vie après le travail, dans des conditions convenables, joue le rôle d'amortisseur social en temps de crise.

Cependant, elle ne peut plus jouer correctement ce rôle lorsqu'elle est sans cesse agressée, au prétexte de réduire ce que les patrons appellent injustement le « coût du travail ». Prétextant des dépenses qui seraient trop élevées, patronat et gouvernement s'en prennent aux droits en réduisant le niveau des prestations servies par la Sécurité sociale.

Dans le même temps, ils remettent en cause sa pérennité financière en réduisant durablement les ressources (cotisations) des différents régimes, avec comme intention non déclarée le transfert des missions actuelles de la Sécurité sociale à des opérateurs privés (banques, assurance...), ce qui ne serait pas sans conséquence, aujourd'hui.

En moyenne, quand la Sécurité sociale reçoit 100 euros, elle en redistribue 96, un opérateur privé reçoit 100 euros, il n'en redistribue que 75.

Le pacte de responsabilité, véritable pacte antisocial, met nos hôpitaux publics et notre Sécurité Sociale en danger ! Ce sont 41 milliards d'euros qui sont donnés au patronat sans engagement de sa part de créer des emplois.

Les aides publiques aux entreprises se chiffrent à 110 milliards d'euros par an selon le Conseil National de l'Industrie !

Les dividendes sont à la hausse. 43 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC40 pour la seule année 2013 ! Des milliards d'euros pour les actionnaires financés, entre autres, par les exonérations de cotisations sociales !

Il faut stopper les exonérations de cotisations patronales qui représentent 30 milliards par an, soit la moitié du budget total de l'ensemble des prestations familiales.

Le problème de la Sécurité Sociale, ce ne sont pas les dépenses, mais les ressources !

Les cotisations sociales doivent être utilisées pour répondre aux besoins grandissants de la population et ne doivent pas servir à « gaver » les actionnaires avec l'argent de la Sécurité Sociale.

Il faut augmenter les ressources de la Sécurité Sociale par :

La création d'emplois stables et correctement rémunérés

Une croissance réactivée par une véritable politique industrielle et des services publics performants

Une répartition des richesses créées plus favorable au monde du travail

Un même niveau de cotisations sur les revenus des capitaux financiers que celui des revenus du travail.

Au moment du débat parlementaire sur les projets de loi de finance et loi de financement de la Sécurité Sociale, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires du Finistère appellent à une journée de mobilisation, de grève et de manifestations,

jeudi 16 octobre 2014 :

Brest : 11h00 rassemblement Place de la Liberté et défilé vers le Centre hospitalier pour rejoindre la caisse primaire d'assurance maladie square Marc Sangnier à 12h00

Quimper : 11h00 rassemblement devant la Caisse primaire (cité du Guerlac'h)

Quimperlé : 11h00 rassemblement au Coat Kaer et défilé vers le rond point de l'hôpital pour rejoindre le rond point devant l'entreprise Bigard

Morlaix : 15h00 rassemblement devant la Caisse primaire (36 rue de Brest)

Pont L'Abbé : 10h30 devant l'Hôtel Dieu (rue Roger Signor)

Douarnenez : 15h00 rassemblement devant le centre hospitalier (rue Laennec)

Carhaix : 14h30 rassemblement à la Maison des Services publics (place de la Tour d'Auvergne)

Brest le 7 octobre 2014